Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 2

Artikel: Les abeilles en hiver
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-255989

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pour la sécurité du Pape, de créer une garde particulière à laquelle on attribuerait un service spécial de vigilance.

En cette occurence, les regards du Saint Père se tournèrent immédiatement du côté de la vieille Helvétie, dont les fils étaient connus pour leur dévouement et pour leurs connaissances dans l'art de faire la guerre et aussi, dans cette époque de gloire, restaient fidèlement attachés à leurs anciennes croyances. Grâce à ses relations antérieures, Jules II comptait beaucoup d'amis en Suisse et parmi lesquels surtout son ancienne et particulière connaissance, le chanoine Pierre de Hertenstein de Lucerne. D'après les archives du Vatican, Jules II appela celui-ci à Rome, déjà le 2 février 1505, pour un important entretien. Il était question de l'institution d'une garde suisse pontificale. Il paraît que le Pape avait aussi adressé un message à la Diète fédérale à ce sujet, mais les circonstances politiques de ce temps avaient dû faire ajourner l'affaire. Dans la partie française de la Suisse, le projet était notoirement antipathique. Le St-Père qui désirait si ardemment la Garde suisse remit déjà en août les sauf-conduits aux guides qui devaient la conduire à Rome. Mais ce n'est que le 9 du mois suivant que l'affaire vint en discussion devant le gouvernement.

Donc au 9 septembre 1905, Pierre de Hertenstein, chanoine de Sion, de Bâle, de Constance et de la cathédrale de Berne présenta à la Diète de Zurich, au nom de Sa Sainteté le Pape Jules II, la demande de levée d'un corps de deux cents hallebardiers pour la protection du Saint-Père et la garde des palais pontificaux. La proposition ne fut, en général, pas défavorablement accueillie ; toutefois sa solution fut renvoyée à la prochaine Diète de Lucerne, en octobre, afin de donner le temps de régler les quelques objections qui subsistaient encore. Sur ces entrefaites, l'entremetteur du Pape revient à charge et dit que malgré cette résolution les rois de France conserveraient encore toujours leur garde suisse et qu'ainsi la Confédération chrétienne ne pouvait donc absolument refuser au Père de la Chrétienté ce qu'elle accordait à un souverain laïc.

Cette conception paraissait plutôt prévaloir, cependant l'affaire fut encore une fois ajournée. Seulement, tard dans l'année, il fut notifié au patricien lucernois Gaspard von Silinen, qu'il était nommé Capitaine de la Garde, qu'on espérait avoir l'honneur de mettre au service de Sa Sainteté. Bientôt partirent alors le capitaine, les officiers et une petite partie des troupes ; la majeure partie suivit un peu plus tard. Les écrits rapportent alors comme grandiose l'entrée solennelle de 150 gardes choisis qui eut lieu le 22 janvier 1506, par la Porta del Popolo, à Rome.

(*A suivre.*) L. Baume.

Sous le voile

(Suite et fin.)

Subitement dégrisé, Pierre resta un instant hagard, épouvanté devant l'enfant inanimée ; puis avec un rugissement de bête fauve, il s'enfuit dans la nuit sombre et jamais plus l'on n'entendit parler de lui.....

La petite survécut, mais elle demeura infirme, et, pour la faire mieux soigner, la mère quitta son village et vint s'installer dans ce pauvre faubourg où, grâce à la protection de l'abbé Stéphani, elle gagnait honnêtement sa vie.

Mais, bien que la vie de ces tristes béquilles dût raviver sans cesse la plaie saignante, elle n'avait gardé dans le cœur qu'une grande pitié pour le père de son enfant, à qui elle avait appris à prier pour lui et qui, elle non plus, ne l'avait pas oublié.

. . . . . .

La Messe s'était achevée sans incident et les enfants étaient rentrés paisiblement dans leur famille, mais, quand sonnèrent les Vêpres, une certaine agitation commença à se manifester dans le quartier. Des groupes tumultueux se formèrent devant les marchands de vin, des orateurs improvisés, jaloux des lauriers de Camille Desmoulins, excitèrent leurs auditeurs, non à prendre la Bastille, mais à envahir l'église, et les petites communiantes durent hâter le pas pour échapper aux insultes et grossiers propos de misérables avinés.

Un d'eux, attablé devant une *verte* qu'il remuait avec précaution, se montrait particulièrement excité, et son vis-à-vis, vieille barbe à la mine farouche cependant, ayant émis cette réflexion subversive : « Elles ont l'air de colombes effarouchées, les pauvrettes ! » s'était fait vertement rembarrer.

Jean-la-soif, qui méritait bien son surnom, n'aimait pas les mangeurs de bon Dieu, qu'ils fussent sous le voile ou sous la soutane, et peut-être une robe blanche l'exaspérait-elle plus encore. Il donnait à cela toutes sortes de raisons, tirées de l'histoire des Papes, Béranger et Voltaire, autorités incontestables, n'est-ce pas ? Mais si l'on eût pu plonger au fond de son âme.....

Une robe blanche..... non, il ne pouvait plus voir une robe blanche depuis qu'elle avait été éclaboussée du sang de sa petite. ... Il avait beau faire le fanfaron, s'enfoncer tous les jours davantage dans l'ivresse, chercher l'oubli dans ce louche poison troublant sa cervelle et faisant trembler sa main, il ne pouvait effacer de sa mémoire la scène tragique, l'image de la mère affolée le chassant d'un geste vengeur et surtout la plainte du pauvre bébé le poursuivant dans la nuit noire...

Et, bien qu'il se vantât de n'avoir pas peur de grand chose, jamais il n'avait osé rentrer dans le village, crainte d'entendre le glas ou de trébucher sur une tombe...

Voilà pourquoi, rongé par le remords, au lieu de se frapper la poitrine, Jean-la-soif montrait le poing au ciel.

La cérémonie touchait à sa fin, une voix claire achevait de réciter les « vœux du baptême », et processionnellement l'on défilait devant les fonts, quand des coups violents ébranlèrent le portail prudemment fermé.

Une bande de forcenés essayaient d'envahir la chapelle, et suisse, bedeau, marguilliers en défendaient l'accès. On se bousculait, ou se gourmait sur les marches. Dans l'étroit tambour des portes latérales, les femmes criaient, les hommes juraient, les enfants pleuraient ; c'était un tapage, un tumulte, un désordre qui allait tourner au pire scandale, quand soudain les deux battants s'ouvrirent tout grands, l'autel resplendissant apparut au fond dans sa majestueuse splendeur et, sur le seuil, l'abbé Stéphani, dans ses ornements sacerdotaux. Sa haute stature, sa figure vénérable en imposèrent, malgré eux, aux émeutiers...

— Mes amis, dit-il d'une voix forte, profitant de leur surprise, vous désirez assister à notre cérémonie, j'en suis touché, et comme l'église est trop petite pour que vous puissiez entrer, c'est nous qui allons sortir. Nous ferons la procession dans la rue, suivez-la. Ça fera plaisir à ceux de vous qui ont des enfants et ça donnera envie d'en avoir à ceux qui n'en ont pas.

Ils se regardaient interdits.

— Ne l'écoutez pas, cria soudain la voix avinée de Jean-la-soif qui brandissait une bouteille, mort aux calotins !

Mais déjà une longue théorie de communiantes se déroulait sur le parvis aux accents du beau cantique :

Foi de nos pères,
Notre règle et notre amour.....

En tête marchait la petite infirme appuyée sur ses béquilles..... elle arrivait en face de Jean-la-soif.....

— Pierre ! mon mari !..... c'est ta fille !

Un cri rauque répondit à ce cri de détresse, la bouteille roula sur le pavé, et, dégrisé, chancelant, éperdu, le père tendit les bras à la blanche apparition qui s'y jeta sans hésiter en murmurant :

— Papa ! mon cher papa ! le bon Dieu m'a exaucée !

. . . . . .

Un instant après, docile comme un enfant, Pierre suivant le sillage de deux petites béquilles, pénétrait dans le sanctuaire et allait s'agenouiller près de sa douce compagne... Le tendre regard de la petite infirme les enveloppait de la même caresse... mais c'était à lui surtout qu'elle souriait..... et avec ce sourire elle l'eût conduit en enfer..... pourquoi pas en paradis ?

Arthur Dourliac.

Nous publierons dans le prochain PAYS DU DIMANCHE *une*

Légende populaire sur les armoiries de Lanfon, Delémont et Porrentruy

due à la plume si intéressante et déjà si populaire de M. l'abbé Daucourt.

Les abeilles en hiver

Que de ruches, faute de soins intelligents, périssent pendant la saison froide ! Et quel dommage de les voir quand on peut si bien conserver cette source de gain dont nos campagnards ne savent pas assez tirer profit, dans le Jura. La *Revue populaire* de la Suisse romande nous montre comment il faut soigner les abeilles en janvier et en février, époque où il est nécessaire de donner beaucoup d'air aux abeilles ; de même en février, sinon leur ruche, remplie des vapeurs qui s'exhalent du nombreux peuple qui l'habite, deviendrait une habitation malsaine et meurtrière ; il faut que ces vapeurs puissent s'échapper et l'air se renouveler. La porte d'entrée doit rester libre, sauf cependant les jours où la température est douce et que la terre est encore couverte de neige ; ces jours là, on peut empêcher les abeilles de sortir (car elles périraient en grand nombre sur la neige), en plaçant à la porte un guichet percé de nom-

breux trous pour donner de l'air. On en peut donner aussi par dessus la ruche. Dès que la neige est fondue, on rend la liberté aux abeilles.

Règle générale, on ne doit pas craindre de laisser aux ruches fortes et moyennes de très grandes entrées, comme en été : on peut les rétrécir dès la fin de février dans les pays de vignoble, lorsqu'une douce température a engagé la reine à commencer de bonne heure sa grande ponte du printemps. Il faut alors beaucoup de chaleur pour le couvain, et les abeilles n'étant plus engourdies par le froid, se chargent elles-mêmes de la ventilation de leur ruche. Nombre d'apiculteurs de mérite insistent sur cette nécessité de donner beaucoup d'air aux abeilles en hiver. C'est, selon eux, la cause de la grande mortalité qui frappe certains ruchers pendant la mauvaise saison.

« L'un des plus grands ennemis des abeilles, dit Ducarme Blangy cité par la même *Revue populaire*, c'est l'hiver, pour nos climats car ils sont quelquefois rudes. Il y a tel hiver qui peut vous emporter plus des trois quarts de vos abeilles : mais j'ai heureusement trouvé la cause de cette destruction, et le remède ; sans quoi c'eût été une assez mauvaise spéculation de commerce que d'avoir une grande quantité de ruches pour en tirer du bénéfice, puisqu'un seul hiver pouvait, de cent ruches, vous en faire périr quatre-vingts. Ces hivers, il est vrai, n'étaient pas communs ; mais ils arrivaient quelquefois tous les huit ou dix ans, plus ou moins, et suffisaient pour détruire presque totalement le rucher le mieux fourni.

« Une chose bien singulière, c'est que le remède à ce mal, et pour garantir les abeilles des mauvaises suites d'un froid trop rude et trop longtemps prolongé, c'est de les y exposer, c'est à dire de procurer beaucoup d'*air libre* dans l'intérieur des ruches. Un grand nombre d'expériences m'ont confirmé la réalité de cette découverte singulière. Ce n'est point le froid qui fait périr les abeilles des ruches bien peuplées, mais probablement les vapeurs que les hivers longs et rudes retiennent dans la ruche, et qu'ils empêchent d'en sortir en resserrant, par le grand froid, les pores de la ruche où elles sont renfermées.

« La vraie façon de mettre les ruches en hiver est donc de les y exposer, en leur procurant beaucoup d'air par dessous ; ce qui se fait en les soulevant d'environ 3 lignes tout autour, au moyen de petites cales de 3 lignes ; et l'air a la facilité de circuler librement sous la ruche dans toute son étendue. Depuis que j'ai eu cette attention, je n'ai perdu de ruches pendant l'hiver que ce qu'on ne peut guère se dispenser d'en perdre, c'est-à-dire la septième partie, car on ne peut pas empêcher qu'il n'en périsse quelques-unes. Au reste, l'attention d'élever les ruches de trois lignes, n'est surtout nécessaire que pour les ruches fortes et bien peuplées, qui produisent beaucoup de vapeurs occasionnées par la chaleur. On pourrait absolument se dispenser de cette attention pour les ruches moins peuplées, en observant de leur laisser une porte de quinze à seize lignes de diamètre, selon qu'elles sont plus ou moins peuplées. On grille cette porte avec du fil d'archal, de crainte des souris, etc.

« On laisse ainsi les ruches jusqu'au retour du printemps, c'est-à-dire jusqu'au premier jour de doux temps qui surviendra vers le commencement de février dans telle contrée, et plutôt ou plus tard selon que le pays où l'on est sera plus ou moins chaud, sans qu'on puisse donner rien de fixe à cet égard.

« Il n'y a qu'une circonstance où il faut y toucher encore ; c'est celle d'un dégel doux, lorsque la terre est encore couverte de neige. Dans cette circonstance, qui en détruit un grand nombre, le doux temps les engage à sortir en grand nombre ; la neige, dont la terre est couverte, les engage à s'y poser ; elles s'y enfoncent, le froid les saisit, et elles y restent. J'en ai vu périr des milliers de cette façon. Le remède est de les empêcher de sortir dans cette circonstance. On condamne l'entrée des ruches, et on baisse celles qui sont élevées de quelques lignes, et surtout on empêche, avec des paillassons, de vieilles planches, des draps, des couvertes tendues devant les ruches, le soleil de leur donner dessus, dont la chaleur les mettrait en mouvement. Dès que la plus grande partie de la neige est fondue, on ôte tout cela, et on remet les choses comme elles étaient. »

Poignée d'histoires

M. Witte et Gambetta

Le nom de M. Witte est célèbre depuis la conclusion de la paix entre la Russie et le Japon. On raconte à son sujet une amusante anecdote :

En 1879, M. Witte, qui avait terminé ses études à l'Université d'Odessa, où il avait suivi les cours de mathématiques, vint pour la première fois à Paris. Le jour de son arrivée, il se promenait sur les quais de la Seine et arrivé au Palais-Bourbon, il s'arrêta et se dit :

— Je vais assister à la séance.

Il entre, et un huissier lui demande sa carte d'entrée.

— Je n'ai pas de carte d'entrée, dit M. Witte.

— Alors, Monsieur, vous ne pouvez pas entrer.

— Je désire cependant entrer, répond le jeune Witte.

— Connaissez-vous un député ? demanda l'huissier.

— Non.

— Connaissez vous le président ?

— Très bien, s'écrie, quoiqu'il n'en fut rien, M. Witte qui voyait le moyen d'entrer.

Il n'avait, en effet, jamais vu Gambetta de sa vie.

— Alors, dit l'huissier, donnez moi votre carte de visite et je la ferai passer au président.

Gambetta reçoit la carte et lit : *Serge Witte*. Gambetta ne se rappelle nullement ce nom, mais il se dit :

— Peut être bien que ce Monsieur me connaît et que j'ai oublié son nom.

Et il autorise l'huissier à faire passer M. Witte dans la galerie de la presse étrangère.

A la fin de la séance, Gambetta fait monter le futur président du Comité des ministres russes chez lui et, pendant deux heures, il se fait entretenir par lui des affaires russes. C'était la première rencontre entre Gambetta et M. Witte.

L'impôt sur la barbe

Nous n'en sommes pas encore là, chez nous, malgré la multiplicité des charges dont on nous gratifie !... L'impôt sur la barbe fut inauguré en France, sous le règne de François Ier par le chancelier Duprat, au commencement du VIe siècle. L'impôt ne frappait que certains membres du clergé. En Russie, Pierre-le-Grand, en 1708, imposa la barbe de ses riches boyards, cent roubles ; celle des paysans, un kopeck. Cette taxe fut très impopulaire ; cependant elle fut appliquée à Pétersbourg, et confirmée par Catherine, en 1726 ; par Pierre II, en 1728 ; par Anne, en 1731 ; par Elisabeth, en 1743. Elle ne fut abolie que par Catherine II.

En Angleterre, sous le règne d'Elisabeth, dès qu'une barbe avait trois semaines, elle était soumise à une taxe.

On a annoncé dernièrement que le Japon, dont on connaît l'instinct d'imitation, n'a pas voulu rester en arrière et vient d'établir un impôt analogue.

Les hivers bizarres

Il serait difficile de trouver un hiver plus bizarre que celui que nous traversons.

Nous sommes voisins de la période annuelle ordinaire des grands froids et le thermomètre se maintient élevé au-dessus de zéro. N'avons-nous pas eu samedi un véritable orage d'été, avec éclairs, tonnerre, et enfin tout le tremblement ? Voici quelques hivers aussi étrange :

En décembre 1288, on vendait, dans les rues de Cologne, des violettes cueillies dans les prairies du Rhin : on vit des bleuets en février, et la vigne était en fleur sur les coteaux de la Moselle au mois d'avril.

En 1572, les arbres se couvrirent de feuillage en janvier.

En 1631, tout était en fleur en février.

En 1758, il n'y eut ni neige ni gelée.

En 1782, la chaleur était extraordinaire. En décembre, il y eut des orages comme au mois d'août, et, en janvier, tout était fleuri comme en mai.

En 1821, la température fut d'une douceur extrême ; les petits pois étaient en fleur au mois de décembre et les seigles furent rentrés avant le 24 juin. La récolte du vin fut une des plus remarquables du siècle.

Souhaitons que cette année il en soit ainsi et que les journées pluvieuses actuelles nous conduisent vite à un agréable printemps.

Bonbons brésiliens.

Evidemment l'homme, poussé par la famine, cherche à se nourrir de tout ce que la nature a mis à sa portée, mais nous devons trouver plus extraordinaire, chez quelques peuples, l'emploi d'aliments qui auraient, certes, de grandes difficultés à s'introduire chez nous, et c'est pourquoi nous éprouvons de l'étonnement, souvent même du dégoût, pour certains mets réputés des plus délicats dans les pays où ils sont en usage.

On a déjà parlé de la terre comestible, nous savons même qu'il existe des amateurs de sauterelles et d'araignées... Les fourmis sont, paraît-il, aussi, un mets recherché chez quelques peuplades de l'Afrique Centrale, de l'archipel Indien et dans la province de Saint-Paul, au Brésil.

Dans cette dernière contrée, la préparation de la fourni (*formica cephalotex*) est d'un art raffiné. On rôtit les fourmis comme des châtaignes, puis on les vend dans les rues et sur les marchés. Chez des marchands